



# L'HYPER

La gazette des  
délégués CFDT Carrefour

<http://www.cfdt-carrefour.com>  
E. Mail: [cfdt.carrefour@online.fr](mailto:cfdt.carrefour@online.fr)

**L'Hyper n°134/03** Le 17/06/2003 3 pages

AIX en Provence  
ALENCON  
AULNAY SOUS BOIS  
BERCK  
CHARLEVILLE-MEZERIEUX  
CHATEAUX  
CRETEIL  
LA CIGOT  
LA ROCHE SUR YVONNE  
MONTIGNY  
MONTREUIL  
MOULINS  
SANNAY  
SARTROUVILLE  
SAVIGNY  
SAVIGNY  
TRANS EN PROVENCE  
TROYES  
UZES  
VILLEJUIF

Kasbarian  
Blaise  
Kabbaj  
Nyga  
Vergeade  
Richard  
Galinou  
Fiorito  
Gautreau  
Hénot  
amine-Eddin  
Rickeboer  
Hervieux  
Sangleboeuf  
St Dizier  
Dauga  
Bouteille  
Bougault  
Chaix  
Vargas

AMIENS  
ANGERS gd Maine  
ANGERS St Serge  
ANGLET  
ANTIBES  
BEAUCAIRE  
BELLE EPINE  
BONNEVEINE  
BOURGES  
BREST  
CHALONS/Champagne  
CHAMNORD  
CHAMPS sur Marne  
CHARTRES  
CHATEAU THIER  
CHERBOURG  
CHOLET  
CONDE/ESCAULT  
COTE DE NACRE  
DRAGUIGNAN  
ETAMPES  
EVRY  
FOURMIE  
GRUCHET LE VA

Marotte  
Vincent  
Duchesse  
Sansebastien  
Duval  
Guay  
Zirafi  
Acariès  
Goncalves  
Celton  
Piquet  
Dereyem  
Boudendir  
Testault  
Noailles  
Diguet  
Crespel  
Kolwalski  
Le Saulnier  
Maunier  
Parrain  
Carasco  
Dagneau  
Gratigny

Bernadette  
Stéphanie  
Annie  
Martin  
Jacques  
Michel  
Serge  
Joseph  
Cendrine  
Thierry  
Pascal  
Michèle  
Karim  
Marc  
Monique  
Christian  
David  
Elisabeth  
J. Luc  
J. François  
Claude  
Roland  
Bruno  
M. Claude

HEROUVILLE  
IVRY/SEINE  
LAON  
L'HAY LES ROSES  
LE MERLAN  
LOMME  
LORIENT  
LORMONT  
LYON la part Dieu  
MARSEILLE gd lit  
MERIGNAC  
MEYLAN  
MONDEVILLE  
MONTESSON  
NEVERS/MARZY  
MT ST AIGNAN  
NICE LINGOSTIE  
NICE TNL  
OLLIOULES  
ORLEANS  
ORMESSON  
PAIMPOL  
PARIS AUTEUIL  
PERPIGNAN

Pasquier  
Fiquet  
Treffert  
Dias  
Bernabe  
Bara  
Jourdan  
Planet  
Goncalves  
Pellicio  
Jonas  
Bruno  
Tillaut  
Marchand  
Estorge  
Pernel  
Favre  
Dupret  
Clenet  
Lecland  
Rodrigues  
Jegou  
Tourino  
Garcia

QUETIGNY  
QUIMPER  
REIMS  
REIMS Cernay  
RENNES Alma  
RENNES Cesson  
SARAN  
ST BRICE  
ST BRIEUC  
ST HERBLAIN  
THIONVILLE  
ST MALO  
TORCY/Collégien  
TOULON Gd Var  
VITROLLES  
VALENCIENNES  
WASQUEHAL  
FEDERATION  
DRS CARREFOUR  
Franchises Le délégué syndical

Gaiffe  
Mayeur  
Robitaille  
Viseux  
Jules  
Louis  
Vallee  
Vernes  
Rio  
Vella  
Putz  
Arlette  
Josselin  
Bailloux  
Dubas  
Marie-Noëlle  
Natchoo  
Kliébasiwicz  
Bonyoisin  
Millat  
Delenne  
J. François  
Jean-Luc

Ce fax est adressé à près de 60 sections par Internet, et vous ??

**NON**

**OUI**

*Nous n'avons pas obtenu le calendrier de rattrapage des accords Carrefour.*

*Nous n'avons pas obtenu une revalorisation plus importante des contrats à temps partiel.*

*Nous n'avons pas suffisamment amélioré la prime de vacance.*

*L'écart entre la grille Carrefour et celle de la branche est insuffisant.*

**VOTRE  
AVIS ?**

*Nous avons obtenu l'accord Carrefour/Continent 2003 dont la remise sur achat et la diminution de la modulation.*

*Nous avons obtenu la subrogation pour janvier 2004.*

*Nous avons obtenu 2.7% d'augmentation de salaire plus rapidement.*

*Nous avons obtenu la revalorisation des contrats à Temps partiels.*

*Nous avons obtenu 1/3 de la prime de vacances pour 2004.*

*Nous avons obtenu une augmentation de salaire en cas de promotion (ce qui n'était pas le cas auparavant)*



# TOUT ou presque tout sauf l'essentiel !!!

*La CFDT avait demandé la réouverture  
des négociations sur 5 points :*

Augmentation de salaire au 1er juillet (au  
lieu du 1er septembre) **Accordée**

Reconduction des mesures transitoires (dé-  
part le samedi avant les CP d'été) **Accordée**

Mise en place de la subrogation **Accordée**

Revalorisation plus importante des  
contrats à temps partiel **Non bien que la  
direction ait laissé entendre la possibilité  
d'améliorer ce point.**

Mise en place d'un calendrier  
de rattrapage dont l'intégralité  
de la prime de vacances en  
2004

**NON**

Après avoir présenté ces nou-  
velles avancées la direction es-  
time avoir suffisamment négoc-  
ié.

Une heure à peine après l'ou-  
verture des discussions elle de-  
mande aux organisations de  
donner leur avis sur l'accord.

La CFDT constate que les amé-  
liorations touchent 3 points sur  
les 5 uniquement revendiqués  
par la CFDT.

Elle s'étonne que ne soit pas  
évoqué la revalorisation des  
temps partiels ce qui semblait  
acquis.

Nous avons été entendu partiel-  
lement car il manque un point  
essentiel "le calendrier de  
rattrapage".

Devrons nous attendre  
17 ans comme les maga-  
sins Carrefour ouvert  
après 1985, 11 ans com-  
me Euromarché et sûre-  
ment plus de 5 ans com-  
me Continent ?

Tous sous le même toit,  
Tous les mêmes droits... **pour quand ?**



# COUP DE THEATRE

**FO signe, seul, l'accord 2003  
mettant fin aux négociations**

## **L'union fait la force**

Obtenir un calendrier de rattrapage est une mission difficile mais ô combien attendue par les salariés.

Nous avons contacté toutes les organisations syndicales pour ensemble faire pression sur la direction pour obtenir des avancées.

CFTC, CGT, FO avaient donné leur accord sur la même demande "le calendrier de rattrapage".

En cas d'échec un débrayage d'avertissement était même envisagé.

Quelle ne fut pas la surprise des négociateurs CFTC, CGT, CGC et CFDT de voir en fin de la réunion FO signer l'accord proposé par la direction jetant ainsi aux orties leur engagement qui il est vrai ils n'avaient pas signé...

## **Incohérence de FO.**

L'accord Continent 2001 repose essentiellement sur la signature par la CFDT de l'accord Carrefour/Continent.

Pourtant 93% des sections FO ont décidé de ne pas signer l'accord Carrefour/Continent.

Il ne se passe pas un jour sans que la CFDT ne soit attaquée sur sa signature approuvée par la majorité des salariés.

A Continent 2001 une différence de taille, les salariés souhaitent prioritairement un calendrier de rattrapage des accords Carrefour... qui ne figure pas dans cet accord

## **Mémoire**

Ne soyons pas surpris FO a signé un accord interdisant à tous les magasins ouvrant après juillet 1985 le bénéfice des éléments de rémunérations de l'accord d'entreprise Carrefour. Ce n'est qu'en 2002 suite à un accord signé en 1999 à l'initiative de la CFDT que le dernier magasin obtient la grille de salaire Carrefour.

FO nous rejouerait-il le même film à Continent 2001... 17 ans !

## **Quelle position CFDT**

L'accord proposé en 2003 est le résultat des demandes de la CFDT.

Devons nous le signer sachant que nous n'avons pas obtenu chez Continent 2001 l'essentiel.

FO sera t-il en capacité de défendre l'application d'un accord qu'il rejette et critique violemment par ailleurs ?

**Accord signé ou pas la CFDT n'a  
pas dit son dernier mot,  
rendez-vous à la rentrée pas dans  
17 ans !**